

Charte du Club

En adhérant à ce club, chaque membre s'engage à respecter cette charte



CLUB DES ENTREPRENEURS
du niortais

01 Partage

Nous valorisons l'esprit d'échange. Ensemble, nous sommes plus forts.

02 Bienveillance

Nous encourageons tous les membres à faire preuve de bienveillance entre eux. Cela signifie être ouvert, respectueux et prêt à apporter son soutien et ses conseils lorsque cela est nécessaire.

03 Respect

Chaque membre est tenu de traiter les autres adhérents avec respect et considération. Tout comportement offensant ou discriminatoire n'a pas sa place au sein du club.

04 Participation

Nous encourageons tous les membres à participer activement aux soirées et aux événements organisés par le club. La présence régulière favorise les échanges, le réseau et renforce la cohésion entre les membres.

05 Parrainage

Pour rejoindre le club, il est obligatoire d'être parrainé par un adhérent ayant au moins un an d'ancienneté sauf cas exceptionnel voté en conseil d'administration.

06 Adhésion

Toutes les entreprises, association et lycées possédant un numéro Siret, Siren ou RNE peuvent s'inscrire. Pour les micro-entreprises, la seule condition est que leur activité soit exclusivement dédiée à l'entreprise.

07 Cotisation

Pour faire parti du Club des Entrepreneurs du Niortais ? le règlement de la cotisation annuelle est obligatoire.

08 Pratiques commerciales

Il n'est pas admis de se prévaloir d'une recommandation du club des entrepreneurs à des fins de prise de contacts ou de ventes.

09 Arbitrage

En cas de non respect de la charte, le conseil d'administration se réserve le droit d'exclure un membre.